



26/04/2022

Madame, Monsieur,

Les inscriptions des temps périscolaires sont ouvertes via le portail famille ou le site de la mairie de Perthes.

Nous vous invitons désormais à remplir et à retourner la fiche de renseignements avant le 4 juillet 2022 impérativement à la Mairie de Perthes. Le règlement intérieur périscolaire de l'année scolaire 2022.2023 sera modifié et diffusé fin juin 2022. Un coupon d'acceptation du règlement intérieur devra être signé et remis à la mairie de Perthes avant le 14 juillet 2022. En l'absence de ce coupon, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Avec l'expression de nos salutations distinguées.

Sophie Malmanche

Adjointe déléguée aux affaires scolaires





**COMMUNE DE PERTHES-EN-GATINAIS 77930
FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR INSCRIPTION
RESTAURATION SCOLAIRE**

à remplir obligatoirement pour toute inscription (recto – verso)

A REMETTRE IMPERATIVEMENT A LA MAIRIE AVANT LE 4 JUILLET 2022
PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENFANT ou DES ENFANTS

NOM et Prénom du père :
NOM et Prénom de la mère :
ADRESSE :

TEL. Domicile :

TEL. Travail Mme :

TEL. Travail M. :

Mail @ Mme :

Mail @ M :

ENFANTS A INSCRIRE Année Scolaire 2022/2023

Prénom	CLASSE :	SECT° MAT :
NOM :		
Prénom	CLASSE :	SECT° MAT :
NOM :		
Prénom	CLASSE :	SECT° MAT :
NOM :		
Prénom	CLASSE :	SECT° MAT :
NOM :		

Jours d'inscription à la cantine : **TOUS LES JOURS**

Si l'un des parents ne travaille pas, un seul jour d'inscription par semaine est autorisé (LUNDI)

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI

(Cochez les jours où l'enfant déjeune à la cantine)

EN CAS D'ACCIDENT

Personne à prévenir :

Médecin :

Clinique ou hôpital :

N° de SECURITE SOCIALE de la personne responsable :

Employeur père (nom et adresse) :

Employeur mère (nom et adresse) :

N° CAF :

PARTICULARITE :

ALLERGIE :

Fournir le dossier PAI.

FICHE SANITAIRE D'INSCRIPTION SCOLAIRE ET D'ACTIVITES PERISCOLAIRES



Perthes en Gâtinais

Ecole fréquentée à la rentrée 2022/2023 :

NOM et Prénom de l'enfant

Classe :

Date et lieu de naissance

SEXE : MASCULIN FEMININ

Noms et prénoms des personnes responsables :



Tel 1 :



Tel 2 :

MEDECIN ET HOSPITALISATION

Autorisation d'hospitalisation OUI NON

Votre enfant fait l'objet d'un P.A.I avec panier repas

OUI NON

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Vaccins et dates

COPIE DU CARNET DE SANTE OBLIGATOIRE

PAGES 90 ET 91

Si oui, un P.A.I (Projet d'accueil individualisé) doit être mis en place.
(ce document P.A.I est à retirer auprès de la Direction de l'école et doit être renouvelé chaque année).

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE ET AUTORISEES A REPENDRE L'ENFANT

Nom / Prénom / Lien de parenté

Numéro de téléphone

Je soussigné(e) _____ autorise le responsable encadrant mon enfant à pratiquer les soins d'urgence, certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à prévenir le service de toute modification (changement d'adresse, de téléphone, problème de santé, situation familiale...).

Fait à Perthes, le _____ Signature des parents :

Cette fiche **INDIVIDUELLE** doit être remplie avec la plus grande attention.

Ces informations sont **IMPORTANTES** pour votre enfant.



COMMUNE DE PERTHES-EN-GATINAIS 77930
FICHE D'INSCRIPTION ACCUEIL PERISCOLAIRE (recto-verso)

A REMETTRE IMPERATIVEMENT A LA MAIRIE AVANT LE 4 JUILLET 2022

PERSONNE RESPONSABLE DE L'ENFANT ou DES ENFANTS

Nom du responsable (destinataire de la facture) :

ADRESSE :

Tél. Domicile :

Tél. Travail Mme :

Mail @ Mme :

Tél. Travail M. :

Mail @ M. :

ENFANT(S) A INSCRIRE Année Scolaire 2022/2023

PRENOM et NOM : Date Naissance Classe : Section Mat :

PRENOM et NOM : Date Naissance Classe : Section Mat :

PRENOM et NOM : Date Naissance Classe : Section Mat :

JOURS D'INSCRIPTION :

LUNDI MARDI

JEUDI VENDREDI

Employeur père (nom, adresse et téléphone) :

Employeur mère (nom, adresse et téléphone) :

N° CAF :

GARDERIE PERISCOLAIRE :

Inscription souhaitée :

Matin :

Soir :

EN CAS D'ACCIDENT

Groupe sanguin :

Personne à prévenir :

Docteur :

Clinique ou Hôpital :

Allergie : dossier PAI à fournir :

N° de SECURITE SOCIALE de la personne responsable :

AUTORISATION DE PRISES DE PHOTOS : OUI NON

AUTORISATION A PARTIR AVEC UNE PERSONNE MINEURE

Concerne uniquement les enfants de l'école élémentaire : OUI NON

Nom et prénom de la personne mineure :

AUTORISATION A PARTIR SEUL : OUI NON